

Dossier demande de travaux de la communauté de communes d'Oléron relatifs au rechargement en sable de la plage sud de la Pointe des doux

Documents soumis : Présentation orale par Degorce Lucie de la CdC Oléron.

Questions posées :

Les travaux sont-ils susceptibles de modifier l'état ou l'aspect de la Réserve Naturelle ?

Le CS a-t-il des préconisations particulières ?

AVIS FORMEL

Dans le cadre de la demande de travaux, il aurait été pertinent de justifier la prise en compte de la séquence ERC (Eviter-Réduire-Compenser) et d'expliquer comment il est répondu à chacune des séquences en fonction des considérations techniques et économiques prises en compte dans le projet.

A la question : Les travaux sont-ils susceptibles de modifier l'état ou l'aspect de la Réserve Naturelle ?

Oui, les travaux vont impacter directement la flore et la faune de la partie de la dune et de la plage recouverte par le dépôt de sable. Le sable sera ensuite emporté par la mer et le vent et devrait se déposer à marée basse sur l'estran pouvant recouvrir partiellement les herbiers à zostère (*Zostera noltei*) et les impacter.

A la question : Le CS a-t-il des préconisations particulières ?

Le CS recommande de faire un état des lieux approfondi des habitats qui seront directement impactés par les travaux de ré-ensablement. Il s'agira d'établir un diagnostic écologique des habitats et des espèces patrimoniales qui seraient impactés.

Le CS recommande de mettre en place des suivis des habitats suite à l'opération de ré-ensablement.

Sachant que le sable déposé sera transporté à court et moyen termes vers le sud, impactant la dune et les habitats intertidaux. En annexe 1 sont exposés les principaux habitats présents sur le site suite à une visite effectuée sur la plage le 12/09/2018.

Le CS recommande de suivre particulièrement

- la recolonisation par la flore et la faune du secteur ré-ensablé
- l'ensablement de la zone de l'estran situé en contrebas et de mesurer l'impact sur les herbiers à zostère qui constitue un habitat patrimonial majeur dans les Pertuis charentais. Une zone de suivi d'environ 200 m de large depuis le bas de plage jusque sur l'herbier est préconisée de façon à détecter la présence de placage de sables recouvrant l'herbier.

Le CS recommande également la réalisation d'un modèle Hydrosédimentaire pour prévoir l'évolution du trait de cote sur l'ensemble de la cote Est Oléronaise car ce problème d'érosion menace le maintien de la route côtière à plusieurs endroits

Le Président du Conseil Scientifique des RNN17

Pierrick Bocher

